

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): L'augmentation de solde du 1^{er} octobre 1970 touchait tous les tarifs de solde (voir le chapitre 204 des ORFC). Les hommes dont le tarif de solde est acquis par suite d'une mutation obligatoire à une zone de solde inférieure n'ont pas bénéficié de l'augmentation parce que le nouveau tarif de solde est inférieur au tarif qui leur est acquis.

[Français]

SUBVENTIONS DE LA COMPAGNIE DES JEUNES
CANADIENS À LA MAISON DU PÊCHEUR
À PERCÉ

Question n° 1063—**M. Rondeau:**

1. A-t-on versé des sommes à la Maison du pêcheur de Percé par la Compagnie des jeunes Canadiens et, dans l'affirmative, combien?

2. Combien de membres de la Compagnie des jeunes Canadiens ont travaillé et combien travaillent présentement à la Maison du pêcheur de Percé?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): La Compagnie des jeunes Canadiens me transmet les renseignements suivants: 1. Non.

2. Aucun.

[Traduction]

L'AGRICULTURE—LES RECHERCHES SUR LA FABRICATION
DE NOUVEAUX PRODUITS À BASE DE GRAINES

Question n° 1087—**M. Yewchuk:**

1. De 1961 à 1970, combien d'argent la Direction des recherches du ministère de l'Agriculture a-t-elle dépensé pour tenter de trouver de nouvelles façons de traiter diverses graines cultivées au Canada afin de les convertir, a) en drogues pouvant être utilisées à des fins médicales, b) en produits alimentaires sanitaires, c) en produits de beauté, d) en vernis et en peintures, e) en vins et en liqueurs?

2. Quelles graines a-t-on utilisées à chacune des fins susmentionnées?

3. Quels produits à base de graines le gouvernement a-t-il exportés de 1965 à 1970?

4. Quelles entreprises privées ont collaboré avec la direction des recherches du ministère de l'Agriculture à la mise au point de nouveaux types de produits à base de graines?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): 1. a) Néant. b) Farine de lupin, une farine à faible teneur en méthionine pour l'alimentation des enfants atteints d'homocysténurie. A été essayée par l'Hôpital pour enfants, à Toronto, et a été reconnue comme apportant de la variété dans leur alimentation forcément limitée. Lait de soja, un produit qui présente des possibilités a) pour l'exportation outre-mer et b) pour l'alimentation des personnes allergiques aux matières grasses du lait de vache. Dépenses totales, \$10,000. c) Néant. d) Néant. e) Néant.

2. Lupin et fèves de soja.

3. Aucun pour ce qui a trait en paragraphe 1 ci-dessus, mais le lait de soja intéresse CARE et la Fondation canadienne contre la famine. Un envoi expérimental de 5,000 liv. sera fait à destination de l'Inde en juin 1971.

4. Aucune.

L'ENQUÊTE SUR LE TABAC ET LA SANTÉ

Question n° 1113—**M. Mather:**

A-t-on fait au Canada une enquête semblable à celle effectuée aux États-Unis par le Centre for Smoking and Health, dont faisait l'objet des milliers de familles et dont les statistiques

[M. Forrestal.]

ont été accumulées pendant plusieurs années et, dans l'affirmative, prévoit-on rendre l'enquête publique?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): La réponse aux deux parties de cette question est oui.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS—LES REVENUS
DES SERVICES D'ORDINATION

Question n° 1115—**M. Robinson:**

Quel revenu, s'il en est, découle des services d'ordinateurs assurés par le ministère des Travaux publics a) des autres ministères, b) de la vente ou des services à l'industrie, c) aux ministères provinciaux, d) aux municipalités?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): Le ministère des Travaux publics ne tire aucun revenu comme tel de son service d'informatique. Ce service vise à améliorer la gestion du ministère.

*MAIN-D'ŒUVRE—L'ENQUÊTE SUR L'EMPLOI CHEZ
LES ÉTUDIANTS D'UNIVERSITÉ

Question n° 1122 (supplémentaire)—**M. Nystrom:**

1. Le 4 février 1971, le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a-t-il publié une enquête portant sur la situation de l'emploi chez les étudiants d'université et, dans l'affirmative, a-t-on pensé à inclure dans cette étude les étudiants qui ne sont pas retournés à l'université parce qu'ils n'avaient pu trouver un emploi d'été?

2. Parmi les étudiants qui n'avaient pas réussi à obtenir un emploi, certains ont-ils affirmé n'avoir pas cherché à obtenir un emploi?

3. Pendant l'année scolaire 1969-1970, quel était le nombre des étudiants dans les universités accréditées?

4. Les questions de l'enquête ont-elles été posées verbalement ou par écrit?

5. Combien d'étudiants ont participé à l'enquête?

6. Le gouvernement serait-il disposé à déposer le questionnaire et un exposé de la méthode utilisée?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Les résultats provisoires d'une étude sur l'emploi des étudiants du postsecondaire au cours de l'été de 1970 ont été publiés par le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration le 4 février 1971. L'enquête a été faite au moment de l'inscription des étudiants à l'automne. La méthode utilisée n'a pas permis d'inclure les étudiants qui pour une raison ou une autre, y compris celle de n'avoir pas réussi à trouver un emploi d'été, n'ont pas poursuivi leurs études postsecondaires ou n'en ont pas entrepris.

2. Selon l'enquête, tous les étudiants, à l'exception de 10 p. 100, ont cherché du travail rémunéré. Sur les 90 p. 100 qui ont cherché du travail, 89 p. 100 ont occupé un emploi à un certain moment durant l'été.

3. La population étudiante des universités en 1969-1970 est 299,889, selon le Bureau fédéral de la statistique.

4. L'enquête a été faite au moyen d'un questionnaire écrit.

5. Près de 17,000 étudiants de 54 universités, collèges, CEGEP et écoles normales au Canada ont répondu au questionnaire. L'enquête s'adressait à un échantillonnage établi de façon scientifique, et le taux de réponse a été de 75 p. 100 en moyenne.

6. Un rapport complet sur l'enquête, comportant un exemplaire du questionnaire et un exposé de la méthode employée, sera prêt dans quelques semaines.